

Le Petit Journal de Montbrison



Au sommaire

CR du Conseil Municipal	Page 1 à 3
Ecoles	Page 3
La Souleïado	Page 3
Chat Pot de fleurs	Page 4
Poème de décembre	Page 4
Marché aux cardons	Page 5
Sophrologie	Page 6

MÉMENTO

- **Mardi 13 décembre :**
Sortie La Souleïado – Noël des écoles
- **Dimanche 18 décembre :**
Marché aux cardons
- **Mercredi 21 décembre :**
Hiver
- **Dimanche 25 décembre :**
Noël
- **Dimanche 1^{er} janvier 2023 :**
Jour de l'an

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 novembre 2022 à 18h00

PRESENTS :

BERARD Joseph, BERNARD Sylvain, CHEYRON Cindy, DANZER Martine, DESCOUR Catherine, GOURJON Pierre, LUPETTI Serge, MANDON Denis, MERY Patrice, MOREAU Nicole

EXCUSES : MONIER Alexandre

SECRETAIRE DE SEANCE : MANDON Denis

Ordre du jour :

- Election adjoint
- Recensement population
- Achat four cantine
- City stade
- Partage taxe aménagement
- Questions diverses

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 11-10-2022.

ELECTION ADJOINT

Madame CHEYRON Cindy a été élue 3^{ème} adjoint avec 11 voix.

RECENSEMENT POPULATION

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le recensement de la population sera effectué dans la Commune de Montbrison sur Lez en janvier 2023.

A cet effet, il y a lieu de mettre en place cette opération au niveau communal. Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal :

- donne son accord pour la nomination d'un agent coordonnateur communal responsable de la préparation, de la réalisation de la collecte du recensement ;
- donne son accord pour la nomination d'un agent recenseur chargé de la collecte des informations auprès de la population ;
- fixe la rémunération de l'agent coordonnateur à 150 € ;
- fixe la rémunération de l'agent recenseur à la somme forfaitaire de 800 €.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2023.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire des formalités nécessaires

ACHAT FOUR CANTINE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'actuellement les élèves de Montbrison disposent d'un four à micro-ondes pour faire réchauffer les plats fournis par le prestataire de service PLEIN SUD. Cette méthode de réchauffage est difficile à utiliser pour un grand nombre d'élève (17) et n'est pas toujours adaptée à la nature des plats.

Plein Sud, l'entreprise de restauration nous propose un four à 1 300€.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal :

- Accepte le devis de PLEIN SUD RESTAURATION pour la somme de 1 300€.
- Inscrit la dépense dans le budget 2023.
- Inscrit la dépense en inventaire.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire des formalités nécessaires.

CITY STADE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de construction de City Stade sur la commune.

Des devis ont été demandés à quatre sociétés spécialisées :

- City stade CONCEPT SPORT : 45 468 € TTC
- City stade AGRO ESPACE : 59 580 € TTC
- Chape COLAS : 38 728.56 € TTC
- Chape ROUX TP : 35 268€ TTC

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- De retenir le devis de CONCEPT SPORT pour 45 468 € TTC pour la construction du city stade et le devis de ROUX TP pour 35 268 € TTC pour la construction de la chape.
- D'inscrire les dépenses au budget 2023 de la commune.
- D'inscrire les dépenses en inventaire.

PARTAGE TAXE AMENAGEMENT

Monsieur le Maire rappelle que la Taxe d'Aménagement est un impôt local perçu par les communes et le département au regard de certaines autorisations d'urbanisme ou constat établis.

Jusqu'alors facultatif, le partage de la Taxe d'Aménagement au sein du bloc communal devient obligatoire tel que prévu à l'article 109 de la Loi de Finances pour 2022.

Monsieur le Maire rappelle que le taux en vigueur sur la commune est de 3 %.

Par délibération en date du 28 septembre 2022, le Conseil de la Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignan a voté le partage de la Taxe d'Aménagement perçue sur la Commune, étant précisé que ce reversement a été fixé à 0.

Cette disposition est d'application immédiate à compter du 1^{er} janvier 2022.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal de se prononcer sur ce reversement de la Taxe d'Aménagement à 0.

Accord du conseil.

QUESTIONS DIVERSES

Ponts du village :

Les cinq ponts sous la responsabilité de la commune ont été contrôlés par le CEREMA centre est, entreprise mandatée par la Région, et ne présentent pas de problème de structure.

Grillage de la cour d'école :

Le Conseil Municipal a accepté le devis de Prolians de 797.70€ HT. Le changement du grillage défectueux de la cour par des panneaux rigides sera réalisé pendant les vacances scolaires.

Ecole :

Ecran de projection : Les enseignantes demandent un écran de projection pour remplacer le tableau blanc très abîmé. Des devis vont être demandés.

Climatisation : Nous réfléchissons à un système de ventilation de la salle de classe économe en énergie.

Eclairage public :

Après avoir consulté les gérants du Café du Centre, il a été décidé que pendant la période hivernale l'éclairage public sera arrêté à partir de 22 heures le lundi, mardi et mercredi et à 24h du jeudi au dimanche.

Travaux logement communal :

Les travaux seront finis au 31 décembre 2022, deux demandes de location sont en cours.

Salle des fêtes :

Pour pouvoir exercer ses responsabilités quant à l'état des lieux d'entrée et de sortie de la salle des fêtes, il est demandé aux utilisateurs de se signaler avant l'utilisation à Joseph Berard.

Sécurité routière :

Suite à la demande de subvention amende de police le département nous octroie, une enveloppe de 292 € devant servir à la sécurisation de la voirie.

Le Conseil décide d'accepter :

Le devis de IDEAL PEINTURE de 497.81€ TTC pour l'achat de peinture.

Le devis de KG MAT de 297.60€ TTC pour l'achat de balises.

A l'implantation de plots en plastique pour écarter les automobilistes dans le tournant à proximité du Café du Centre en direction de Valréas.

A l'achat de peinture blanche pour rendre plus visible les « dos d'âne » du chemin de Charenton.

Urbanisme :

Une déclaration préalable pour l'installation de panneaux photovoltaïques a été déposée par

Monsieur Jean-Luc Cipièrre.
 Approbation du Conseil Municipal.

Flavescence dorée :

Une réunion début janvier sera proposée à l'initiative des référents et du Conseil Municipal.

Remerciements :

Nous remercions M et Mme Ouille qui ont répondu à l'appel concernant un lave-vaisselle pour la cantine.

La séance est levée.

Les Conseillers municipaux, Le Maire,
 Patrice MERY

ÉCOLES

Des nouvelles des écoles du RPI, de l'association des parents d'élèves

Tout d'abord un grand merci à vous pour votre participation aux différentes manifestations que l'APE met en place tout au long de l'année afin de récolter des fonds qui serviront aux sorties scolaires, achat de matériel...

En ce mois de décembre, l'association tiendra un stand sur le marché des créateurs au Pègue le samedi 3 décembre de 10h00 à 18h00 et bien sûr au marché des cardons le dimanche 18 décembre de 9h00 à 17h30, vous y retrouver des biscuits et objets déco confectionnés par les élèves avec leur maîtresse et aussi par des parents.

La tombola de Noël fait son retour avec de nombreux et beaux lots à gagner, bouteille de vin, montre connectée, sodastream, lots gourmands, bon cadeaux dans des enseignes locales et pleins d'autres surprises.... Retrouvez les grilles dans les différents commerces, à savoir la cave la Roseraie, le garage Besson, le Café du Centre à Montbrison sur Lez, l'Auberge du Donjon et la boulangerie du Pègue alors, n'hésitez pas, tentez votre chance !!! Le tirage au sort sera effectué lors du spectacle de Noël le mardi 13 décembre.

Nous vous rappelons aussi que toute l'année vous pouvez trouver directement à la Mairie, de beaux sacs en tissu à l'effigie des écoles de nos villages au prix de 4€ et comme toujours vous pouvez y déposer vos cartouches d'encre vide dans un carton prévu à cet effet.

Un grand merci à vous pour votre mobilisation, votre implication dans la vie des écoles de notre RPI. Toute l'équipe de l'association des parents d'élèves vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année.

LA SOULEIADO

LES RENDEZ-VOUS DU CLUB "LA SOULEIADO"

Mardi 13 décembre 2022 :

Nous organisons une marche sur le chemin de la soie à Taulignan suivi d'un repas au restaurant "La Bourgade" de Taulignan.

Rendez-vous à 9h45 sur le parking du jeu de boules de Montbrison pour le covoiturage.

En cas de mauvais temps, la marche sera remplacée par la visite du château de Simiane et de la crèche de Valréas.

Retrouvailles à 12h au restaurant où vous sera proposé le menu suivant :

- Apéritif - Vin
- Pâté aux olives
- Daube de sanglier, pommes de terre
- Mousse au chocolat

Prix : 25 € - Le Club prendra à sa charge la somme de 10 € pour les adhérents.

Les inscriptions pour le repas devront être faites auprès d'Alain Legat 06 19 57 39 95 ou Marie-Noëlle Barjavel 04 75 53 54 04.

Vendredi 20 janvier 2023 :

L'assemblée générale du Club se tiendra le vendredi 20 janvier 2023 à 15h dans la petite salle attenante à la salle des fêtes.

Elle sera suivie du partage de la galette des rois. Nous vous espérons nombreux.

CHAT POT DE FLEURS

Votre artisan fleuriste Chat Pot de Fleurs à Taulignan a fermé définitivement le 2 novembre.

Merci pour votre soutien et votre confiance.

Je reste joignable:06.10.10.51.70 ou sandrine.oszenda84@orange.fr pour plus de renseignements.

J'espère vous revoir au printemps si tout se passe bien, mais avec un autre système.

POÈME DE DÉCEMBRE

SYMBOLE

*J'ai le corps tout tordu
La tignasse vert de gris,
Et mes pieds sont fourchus...*

*Moi je viens de très loin,
Et j'ai beaucoup souffert,
Des hivers assassins...*

*Si je ploie sous les ans,
Je ne suis pas né d'hier,
Je reste fort aux vents...*

*Je viens d'Asie mineure,
Je suis un fantassin,
Ma force est leur sueur...*

*Je ne suis pas sauvage,
Ni même le prétentieux,
Narcisse du Caravage...*

*Depuis l'Eygues à l'Ouvèze,
Avec mes chevaliers,
Je vais libre à mon aise...*

*Mais parfois je me meurs,
La canicule me tue,
Sur cette terre de cœur...*



*Je pleure des larmes noires,
Témoins de ma douleur,
Les perles de mon terroir...*

*Pour protéger mes bras,
Quitte à être indigent,
Les Tanches je foule au pas...*

*Mon sang est couleur d'ambre,
Grâce à la sélection,
Je transcende novembre...*

*S'il est de qualité,
Il nourrit les moulins,
D'un nectar doux fruité...*

*De l'hiver suis l'été,
Je joue avec lenteur,
De ma longévité...*

Flore

MARCHÉ AUX CARDONS ET AUX TRUFFES

Dimanche 18 décembre 2022

MARCHÉ AUX CARDONS ET AUX TRUFFES

A 11 heures : vin chaud offert



12h Repas truffé :
Omelette aux truffes
Cardon truffé
Brie truffé
Dessert
Café
25€



(Boissons non comprises, vins de nos producteurs locaux)

Toute la journée

Foie gras, huîtres, boudin, cardons, truffes, chocolat, marrons grillés, fruits secs, fromages, vins, champagne, biscuits, santons, poteries, savons

Visite du Père Noël et ses friandises

Contact et réservation souhaités : 06-81-00-71-45

Les bénévoles qui souhaiteraient participer à cette manifestation seront les bienvenus.



Domaine
Pierrat
Laure et Philippe PIALLAT
Vignerons récoltants
5770 MONTBRISON SUR LEZ
Drôme Provençale - FRANCE
Tél : 04.75.53.68.84 / 06.77.10.97.84
Mail : domaine.pierrat@wanadoo.fr



Café du Centre
Carte
Pizza
Menus &
Plat du jour
Montbrison-sur-Lez - Tél. 04 75 53 57 17

SOPHROLOGIE

Des prix doux pour les fêtes de Noël...

Profitez-en pour offrir (ou vous faire offrir) une parenthèse de détente !



SOPHROLOGIE

MASSAGES

Séance individuelle
42€/1h

Séance Lâcher-Preise
(Sophro + massage)
75€/1h30

Relaxation coréenne
42€

Carte 12 séances
110€

Forfait Future maman
(Sophro + massage)
85€/2h

Massage Femme enceinte
50€



Michèle Mézin - sophrologue
www.sophrologie-dromevalouluse.com
06 72 94 92 49
Montbrison/lez - Valréas



DOMAINE LA PELLEGRINE
Annie & Pierre GOURJON
CAVE-DÉGUSTATION
GÎTES EN DRÔME PROVENÇALE
QUARTIER LES OSIÈRES
26770 MONTBRISON/LEZ
Tél/Fax: 04 75 53 57 21
dompellegrine@aol.fr



06 21 47 39 56
Entretien espaces verts
Agréé service à la personne
michelaurie42@gmail.com
220 chemin de Crochamp
26770 Montbrison sur Lez

MF SERVICES ET PAYSAGES



Prochain numéro du petit journal le **mercredi 4 janvier 2023**

Dépôt des articles (impératif) avant le lundi 26 décembre 2022 à 19h30

Rappel de l'adresse du petit journal de Montbrison:

Le Petit Journal de Montbrison - La Mairie - 26770 Montbrison sur Lez

Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles par

Email : redaction@petit-journal-montbrison.com

et consulter le petit journal sur site Internet : www.petit-journal-montbrison.com

Webmaster créateur : Alain MONTLAHUC - webmaster@petit-journal-montbrison.com : Joël MAILLOT

Le petit Journal de Montbrison N° ISSN: 1270 -1998 Responsable Rédaction: Séverine MAILLOT